

**CERTIFICAT DE CONFORMITE
AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE**

1 - Document justificatif n° 2021/52490/2

2 - Opérateur (nom et adresse):

AJC BIO (EARL)
La pommeraie
44630 PLESSE

Activité principale : Producteur

3 - Organisme de contrôle:

CERTIPAQ BIO
organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro
FR-BIO-09

4 - Catégories de produits/activité:

5 - Définis comme:

Végétaux et produits végétaux : Catégories	Détails	Autres informations	Définies comme
Maraîchage et cultures diversifiées	absinthe, amarante, aneth, artemisia, artichaut, aspérule odorante, aubergine, basilic, betterave, blette, bleuet, bourrache, bulbille échalote, bulbille oignon, camomille, capucine, cardon, cassis, céleri, chou, chrysanthème comestible, ciboulette, concombre, coquelicot, coréopsis, coriandre, cosmos, courge, courgette, croix de Jérusalem, échinacée, épinard, estragon, fenouil, fraise, framboise, gaura, groseille, gynostemma, hélichrysum, lavande, mâche, maïs, mauve, mélisse, melon, menthe, mertensia, mesclun, millepertuis, mûre black, myrtille, navet, œillet, oignon, patate douce, pensée, persil, piment, poireau, pois de senteur, poivron, polygonum, pomme de terre, pourpier, radis noir, reine-marguerite, rhubarbe, romarin, roquette vivace, salade, sarriette, sauge, semences diverses, souci, stévia, tagète, thym, tomate, tournesol, valériane, verveine, verveine citronnée, zinnia		Biologiques

6 - Période(s) de validité :

Du 21/02/2022 au 31/03/2023

7 - Date du/des contrôle(s) :

03/03/2021

8- Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29(1) du règlement (CE) du 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.certipaq.com.

Toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat ne peut faire référence à la certification CERTIPAQ BIO pour les produits visés ci-dessus.

Fait à la Roche sur Yon, le

21/02/2022

Pour CERTIPAQ BIO,
son Directeur Général



**CERTIFICAT DE CONFORMITE
AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE**

1 - Document justificatif n° 2021/52490/2

2 - Opérateur (nom et adresse):

AJC BIO (EARL)
La pommeraie
44630 PLESSE

Activité principale : Producteur

3 - Organisme de contrôle:

CERTIPAQ BIO
organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro
FR-BIO-09

4 - Catégories de produits/activité:

5 - Définis comme:

Végétaux et produits végétaux : Catégories	Détails	Autres informations	Définies comme
Plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons, blanc de champignon	absinthe, amarante, aneth, artemisia, artichaut, aspérule odorante, aubergine, basilic, betterave, blette, bleuet, bourrache, bulbille échalote, bulbille oignon, camomille, capucine, cardon, cassis, céleri, choux, chrysanthème comestible, ciboulette, concombre, coquelicot, coréopsis, coriandre, cosmos, courge, courgette, croix de Jérusalem, échinacée, épinard, estragon, fenouil, fraise, framboise, gaura, groseille, gynostemma, hélichrysum, lavande, mâche, maïs, mauve, mélisse, melon, menthe, mertensia, mesclun, millepertuis, mûre black, myrtille, navet, œillet, oignon, patate douce, pensée, persil, piment, poireau, pois de senteur, poivron, polygonum, pomme de terre, pourpier, radis noir, reine-marguerite, rhubarbe, romarin, roquette vivace, salade, sarriette, sauge, semences diverses, souci, stévia, tagète, thym, tomate, tournesol, valériane, verveine, verveine citronnée, zinnia		Biologiques
Prairie temporaire			Biologiques
Produits végétaux			Non biologiques

6 - Période(s) de validité :
Du 21/02/2022 au 31/03/2023

7 - Date du/des contrôle(s) :
03/03/2021

8- Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29(1) du règlement (CE) du 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.certipaq.com.

Toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat ne peut faire référence à la certification CERTIPAQ BIO pour les produits visés ci-dessus.

Fait à la Roche sur Yon, le 21/02/2022

Pour CERTIPAQ BIO,
son Directeur Général

